



DIRECTION DE LA PHOTOGRAPHIE

« Pour l'œil et l'image »



DESSCRIPTIF

Le/la directeur.rice de la photographie conçoit la mise en lumière pour l'œil et les caméras.

Il est en charge d'harmoniser les éclairages pour assurer la qualité artistique et technique des prises de vue tenant compte des normes d'enregistrements vidéo et retransmissions télévisées.

Sa maîtrise technique de la lumière et des outils de captation vidéo lui permettent de donner aux images filmées différentes tonalités et sensibilités pour révéler, appuyer, nourrir, densifier la mise en scène et la réalisation d'un événement.



MISSIONS

Il est en charge de :

- **Prendre connaissance des demandes et attentes des différents acteurs :** chef de projet, directeur artistique, scénographe, metteur en scène, artiste, réalisateur, directeur de production, directeur technique.
- **Rôle de conseil et d'accompagnement.**
- **Élaboration du cahier des charges lumière** et besoins annexes.
- **Études et réalisation des plans d'implantation des équipements.**
- **Pré-programmation sur logiciels de simulation virtuelle** (non systématique).
- **Suivi de l'évolution du projet.**
- **Négociation et validation des équivalences de matériel** en cas de besoin.
- **Validation et suivi des devis** avec la direction de production.
- **Vérification des implantations**, direction des réglages et de la programmation.
- **Étalonnage des caméras** et contrôle de la qualité des images avec l'ingé-vision.
- **Collaboration avec le réalisateur.**

- **Élaboration de la conduite lumière.**
- **Supervision de la restitution des états lumineux et des effets programmés.**
- **Intervention et contrôle** en post-production.



PLACE DANS L'ÉQUIPE

- **Il travaille en collaboration avec les équipes projet & artistique.**
- **Il exerce sa fonction sous le contrôle de la direction de production**, du directeur technique, du topeur/scripte.
- **Il collabore avec le pupitreur** pour l'encodage et la restitution de la mise en lumière.
- **Il supervise le travail de l'équipe lumière** du prestataire technique.
- **Il travaille en étroite collaboration avec l'équipe audio-visuelle** (réalisateur, ingé-vision, créateur vidéo).



PHASES D'INTERVENTION

- **Appel d'offres** : Conseil, expertise, définition du cahier des charges.
- **Amont** : Repérage, cahier des charges, suivi des devis, plans..
- **Terrain** : Montage, réglages, encodage, conduite lumière, exploitation.

Détails à retrouver dans Missions



QUALITÉS ET COMPÉTENCES

- Culture artistique, imagination, créativité.
- Disponibilité, anticipation, adaptabilité, concentration, écoute, patience.
- Sens des responsabilités, d'organisation, esprit d'équipe.
- Maîtrise des techniques de prises de vue et du traitement de l'image.
- Écouter, comprendre les arguments des autres corps de métier contribuant au projet.
- Concilier les impératifs techniques avec les objectifs de la production.
- Maîtrise des outils : Logiciels CAO : Autocad – Vectorwork – Wysiwyg – Sketchup – 3DS MAX...
- Cellule photométrique.



RESPONSABILITÉ

- **Obligation de moyens** : rendu lumière & qualité des images.



FONCTIONS COMPLÉMENTAIRES

- Chef de chantier,
- Pupitreur,
- Opérateur réseaux,
- Technicien lumière.



FORMATION

- École des métiers de l'image Les Gobelins.
- École nationale supérieure Louis Lumière.
- La Fémis – École nationale supérieure des métiers de l'image et du son.
- INA – École de l'Institut National de l'Audiovisuel.
- ESRA – École Supérieure de réalisation audiovisuelle.
- 3IS – Institut international de l'image et du son.
- ESEC - École supérieure d'études cinématographiques.
- EICAR - École internationale de création audiovisuelle et réalisation.
- Etc...



RÈGLES DE SÉCURITÉ

- **Respecter les règles mises en place sur le chantier** par la production et celles imposées par le code du travail.